

Cher-chère commerçant-e,

En 2021, Financité, une asbl qui lutte entre autres contre l'exclusion financière, a organisé et fédéré différentes actions citoyennes en faveur de l'argent liquide dans le cadre de sa campagne « Soyons cash ». Le but de cette campagne était de s'opposer au projet des quatre grandes banques belges (Belfius, BNP Paribas Fortis, ING et KBC) qui ont constitué ensemble la société Batopin qui va retirer les 5.062 distributeurs de billets de toutes les agences de leurs banques d'ici fin 2024 pour les remplacer par 2.000 à 2.400 distributeurs « neutres » sur 650-750 sites. Au total, sur l'ensemble des distributeurs de billets du territoire belge, c'est plus d'un tiers qui disparaîtront d'ici 2024.

La disparition des distributeurs est un frein à la liberté de disposer de son argent car, vous l'aurez compris, ce changement dans le paysage bancaire aura pour conséquence un accès beaucoup plus restreint aux distributeurs.

Les citoyen-ne-s belges ont encore de l'intérêt pour le cash. D'après une étude (2020) de la Banque centrale européenne, 58% des transactions totales des particuliers en Belgique étaient effectuées en espèces. Le cash est un instrument de paiement puissant car :

- **Il permet de faire face à des crises majeures** : en cas de panne électrique (comme ce fut par exemple le cas dans certaines communes lors des inondations de juillet 2021), ou en cas de panne de réseau ou de cyber attaque mettant à mal notre système de paiement, comment ferons-nous si nous n'avons pas d'argent liquide à disposition ?
- **Il préserve notre vie privée et notre liberté** : une société sans argent liquide, c'est l'assurance de la traçabilité de tous nos échanges d'argent et de toutes nos dépenses.
- **Il contribue à l'inclusion financière et sociale** : sans argent liquide, les personnes non bancarisées ne pourraient recevoir aucune aide financière, ni effectuer de paiement. Il est aussi plus facile de gérer un budget serré avec de l'argent liquide que sous forme numérique (les pièces et les billets, c'est palpable). Pour les personnes touchées par la fracture numérique, part non négligeable de la population, l'argent liquide leur permet de rester indépendantes. Si l'argent liquide disparaît, que deviendront les dringuelles aux petits-enfants, les brocantes et marchés, les pourboires, etc.

En tant que commerçant-e, sensibiliser les citoyen-ne-s à l'usage de l'argent liquide peut aussi être avantageux pour vous. Si vous proposez un paiement par carte, vous savez que l'ensemble des coûts liés à un terminal de paiement sont élevés (bien plus qu'un paiement en espèces) : achat/location de la machine, coûts par transaction, etc. D'ailleurs, dès le 1er juillet 2022, tous les commerces devront proposer un moyen de paiement électronique. Cela n'ira donc pas en s'améliorant. Le moment nous semble donc opportun pour mobiliser à nouveau la population à l'importance de ces enjeux. Il est important de garder à l'esprit que les pièces et les billets en euro ont cours légal dans toute la zone euro et ne peuvent donc être refusés en paiement.

Suite à tous ces arguments, que diriez-vous de nous aider à sensibiliser vos client-e-s à utiliser l'argent liquide en affichant dans votre commerce l'autocollant que vous avez reçu avec cette lettre ?

Nous vous invitons également à mettre à la vue de tou-te-s cette lettre afin que les personnes intéressées puissent prendre connaissance des arguments en faveur du cash.

Un grand merci pour votre soutien !

De la part de Financité et de tou-te-s les citoyen-ne-s qui ont participé à la réalisation et à la diffusion de l'autocollant.

Pour plus d'information, rendez-vous sur www.financite.be/soyons-cash